



## Malgré un tissu productif peu industriel, 5 700 PME régionales exportent en 2011

**E**n 2011, 31 000 salariés travaillent pour une des 5 700 PME régionales exportatrices. En matière d'export, le Languedoc-Roussillon se situe au 11<sup>ème</sup> rang des régions françaises enregistrant un chiffre d'affaires à l'international de 1,6 milliards d'euros. En effet, avec une économie productive sous représentée, et des entreprises de petite taille, le tissu productif du Languedoc-Roussillon est peu propice aux exportations. Dans les secteurs les plus exportateurs, la part des PME exportant est plus faible dans la région qu'en moyenne nationale, à l'exception de l'industrie agro-alimentaire. En revanche, à taille égale, les PME régionales exportatrices ont une part de leur chiffre d'affaires à l'international comparable à celle des PME françaises. Au cours de la première année d'export, le chiffre d'affaires d'une PME augmente notablement. De plus, les PME exportatrices semblent mieux sortir de la crise que les autres non exportatrices.

Xavier Tribout (Insee)

En 2011, les exportations totales au départ de la région enregistrées à la douane représentent 6,2 milliards d'euros, soit 1,5 % des exportations françaises. Ce montant relève du flux exporté au départ du territoire régional, qu'il soit ou non issu d'entreprises implantées en Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, les exportations des entreprises dont le siège est localisé dans la région s'élèvent à 4,8 milliards d'euros en 2011. Les ventes à l'étranger de produits des industries agroalimentaires et de l'agriculture de la région, soit la majorité des exports depuis le Languedoc-Roussillon, ont été plus dynamiques en 2011 que les années précédentes. Sont concernés en particulier les produits des secteurs liés à la culture et à l'élevage (17 % des exportations depuis la région), ainsi que les boissons (12 %). Les trois premiers pays destinataires sont l'Espagne, l'Allemagne

### 1 Poids économique des PME exportatrices en 2011

Unités : nombre et %

	Languedoc-Roussillon			France		
	Ensemble des PME	PME exportatrices (%)		Ensemble des PME	PME exportatrices (%)	
Nombre	123 570	5 670	4,6	3 139 760	190 100	6,1
Emploi (ETP)	192 120	31 030	16,2	5 016 070	1 254 240	25,0
Chiffre d'affaires	398 930	89 860	22,5	10 509 710	3 367 460	32,0

Champ : Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales

Source : Insee - Ficus, Clap, Lifi - 2011

et l'Italie. La Chine occupe la dixième place, en progression régulière.

Pour une entreprise, et pour l'économie régionale, l'ouverture à l'international représente des enjeux de développement économique et d'emploi. Les politiques publiques visent à favoriser l'export, notamment des petites et moyennes entreprises (PME), dont le poids dans les exportations nationales totales est de 16 % en 2011. Etudier les PME régionales exportatrices au regard de celles n'ex-

portant pas permet d'identifier les caractéristiques des entreprises tournées vers l'international.

### Un export moins développé pour les PME du Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, 5 700 petites et moyennes entreprises mono-régionales (*champ de l'étude*) exportent, soit 5 % des PME régionales. Cependant, le chiffre d'affaires

total de ces PME exportatrices représente plus de 20 % du chiffre d'affaires total des PME régionales (figure 1). En France métropolitaine, les 190 000 PME exportatrices représentent 7 % des PME et réalisent près du tiers du chiffre d'affaires total des PME. Bien que les PME régionales représentent 4 % des PME françaises, elles ne contribuent aux exportations nationales qu'à hauteur de 2,5 % du chiffre d'affaires national à l'export. Le Languedoc-Roussillon occupe le 11<sup>ème</sup> rang parmi les régions françaises pour le montant exporté par ses PME, avec un chiffre d'affaires à l'export sensiblement identique à la Lorraine et reste loin derrière Rhône-Alpes et PACA (respectivement 11,1 % et 8,4 % du chiffre d'affaires total à l'export des PME françaises).

### Des entreprises régionales dans des secteurs moins exportateurs

La part des PME exportatrices est plus faible dans la région qu'au niveau national. Cette différence s'explique en partie par la structure du tissu productif : la taille des entreprises et leurs secteurs d'activité. En effet, l'économie régionale, très présente, est tournée vers les services à la population, comme la construction et le commerce de détail, secteurs peu orientés vers l'export. Les secteurs industriels, où les PME sont le plus souvent exportatrices sont sous-représentés dans la région. A titre d'exemple, dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques, 38 % des PME nationales exportent.

### Dans le secteur agro-alimentaire régional davantage de PME exportatrices en proportion qu'au niveau national

Dans chaque secteur, la part des PME exportatrices est plus faible qu'au plan national à l'exception des industries

agro-alimentaires. En effet, ce secteur compte dans la région 7 % de PME exportatrices contre 5,8 % au niveau national (figure 2). Il représente près de 2 % des PME du champ de l'étude, dans la région comme en France. Le secteur de la fabrication d'équipement électrique et électronique est celui qui, dans la région, présente la plus forte proportion d'entreprises exportatrices (30 %). Les PME sont 20 % à exporter dans la fabrication de matériel de transport contre 31 % au plan national. Dans les activités scientifiques et de soutien administratif, activités tournées vers les besoins de la population résidente, les PME sont le moins souvent exportatrices : 4 % seulement d'entreprises exportatrices, contre 7 % en France. Avec un taux d'exportatrices de 8 % dans la région, inférieur de 3 points au taux national, le secteur du commerce concentre près de la moitié des PME exportatrices.

### La taille des PME, un double frein à l'export

Au delà du secteur, la taille des entreprises peut également expliquer la moindre participation à l'export. L'accès aux marchés internationaux nécessite des moyens plus importants pour installer un réseau de distribution et de commercialisation. En outre, les aléas liés aux marchés internationaux (barrières commerciales, taux de change, etc.) sont plus faciles à absorber par une grande entreprise (Bricout, 1991).

Si dans la région, 4 % des PME de moins de 10 salariés sont exportatrices, elles sont 33 % à l'être pour celles de 50 à 249 salariés. En Languedoc-Roussillon, 97 % des PME ont moins de 10 salariés en équivalent temps plein, (96 % au niveau national) et 0,2 % ont entre 50 et 249 salariés, (0,4 % en France). Par ailleurs, pour les PME régionales de moins de 10 salariés, l'effectif moyen est de 0,88 salarié contre 0,99 pour la France. Pour les PME de 50 à 249 salariés, il est de 86 salariés dans la région, soit

5 de moins qu'au niveau national. Cet effet taille est un facteur structurel défavorable à la région en matière d'export.

De plus, la taille en moyenne plus petite des entreprises régionales dans chaque secteur s'accompagne également d'une intensité moindre de leur export. En effet, la part du chiffre d'affaires réalisée à l'export, augmente avec la taille de l'entreprise. Le groupe des entreprises de 50 à 250 salariés comporte la plus grande proportion de « grandes » ou « très grandes » exportatrices, c'est-à-dire réalisant entre 10 % et 40 % de leur chiffre d'affaires à l'export, ou plus de 40 % (définitions). Elles sont 12 % en Languedoc-Roussillon, contre 18 % au plan national. Cette proportion est de 9 % pour les entreprises de 20 à 49 salariés et est inférieure à 2 % pour les entreprises de moins de 10 salariés. Ainsi, la région compte non seulement moins d'entreprises exportatrices, mais celles qui exportent ont une intensité d'export en moyenne moindre qu'au plan national en raison de leur répartition par taille.

### Des facteurs régionaux desservent l'export

Si la taille des PME et leur répartition par secteur d'activités expliquent en partie le moindre taux d'export des PME languedociennes, d'autres facteurs favorables à l'export seraient moins actifs dans la région. Parmi les facteurs classiques de développement du commerce international, la proximité géographique et la taille des économies des partenaires commerciaux jouent un rôle significatif. Ainsi, le caractère frontalier permet de bénéficier d'un marché étranger proche. L'Allemagne et l'Italie sont les premiers partenaires européens de la France. Pour le Languedoc-Roussillon, le marché espagnol voisin offre moins d'opportunités, notamment en 2011, avec un décrochage de sa demande intérieure. D'autres facteurs non mesurés peuvent également jouer sur l'export, comme l'assise financière des entreprises ou les relations de sous-traitance que peuvent avoir les PME avec de grandes entreprises.

### Les PME de cinq zones d'emploi régionales plus tournées vers l'export

Les PME régionales qui exportent emploient 16 % des salariés des PME régionales, soit 31 000 équivalent temps plein (ETP) dont 29 500 dans la région. Ceux-ci sont surtout concentrés dans les trois zones d'emploi : Montpellier, Perpignan et Nîmes. Cinq zones sont fortement tournées vers l'international : trois sont proches de l'Espagne (Perpignan, Prades et Céret), Sète,

## 2 Part des PME exportatrices par secteur en 2011

Secteur d'activités	Part de PME exportatrices	
	Languedoc-Roussillon	France
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques fabrication de machines	30,1	37,8
Fabrication de matériels de transport	19,4	30,5
Information et communication	10,9	14,3
Transports et entreposage	9,5	9,4
Fabrication d'autres produits industriels	9,1	16,9
Commerce réparation d'automobiles et de motocycles	8,1	10,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7,0	5,8
Activités scientifiques et techniques services administratifs	3,7	6,8
Hébergement et restauration	1,6	1,9
Construction	1,2	1,9
Autres activités de services	1,0	1,7

Champ : Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales

Source : Insee - Ficus, Clap, Lifi - 2011

qui possède un port de commerce important, et la zone de Limoux (figure 3). Dans cette zone d'emploi, 29 % des salariés des PME travaillent dans un établissement de PME exportatrice, part la plus importante de la région. Notamment dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons, comme la vinification, 63 % des salariés sont dans un établissement d'une PME exportatrice, contre 26 % au niveau régional.

Dans la zone d'emploi de Perpignan, qui regroupe 15 % des emplois régionaux des PME, un salarié de PME sur cinq travaille dans une PME exportatrice, particulièrement dans l'activité de « Transports et entreposage », liée à la plate-forme multimodale Saint-Charles. Dans la zone d'emploi de Céret, 17 % de salariés travaillent dans une PME exportatrice. Les secteurs les plus contributeurs sont la fabrication de denrées alimentaires comme la vinification, la fabrication d'autres produits industriels (fabrication de papier et de carton...) ainsi que le transport et l'entreposage. La zone d'emploi de Sète, en raison de son caractère industriel compte 19 % de salariés travaillant dans une PME exportatrice.

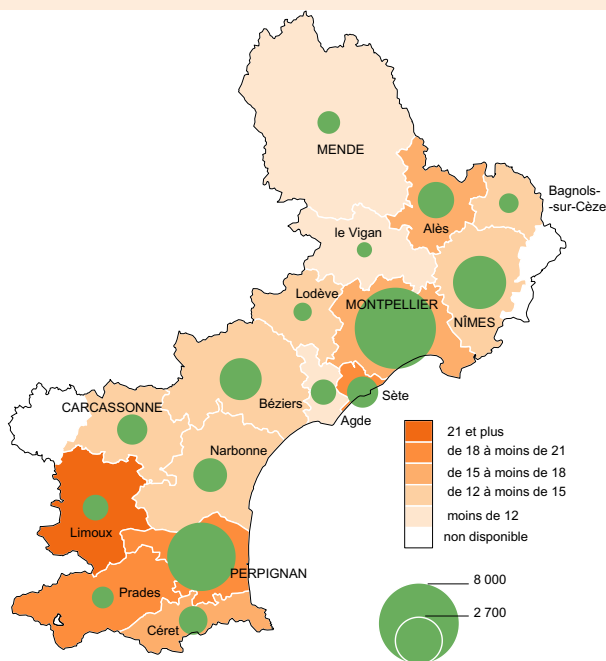
### Pour les PME exportatrices, une intensité d'export comparable à la France

Une fois le passage à l'exportation réalisé, le comportement des PME exportatrices régionales ne diffère pas des leurs homologues nationales en matière d'intensité d'export. Près d'une entreprise exportatrice sur deux réalise plus de 10 % de son chiffre d'affaires à l'export, comme au niveau national. Dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, plus d'un tiers des PME exportatrices sont de grandes ou très grandes exportatrices en Languedoc-Roussillon comme en France. Deux secteurs se distinguent par leur intensité d'export. La fabrication de matériel de transports, secteur dans lequel 58 % des PME exportatrices sont de grandes et très grandes exportatrices contre 40 % au niveau national. Le secteur de la construction en compte 51 %, soit 10 points de plus qu'au niveau national.

### Les entreprises qui exportent sont plus productives que celles qui n'exportent pas

Au plan national, les entreprises exportatrices (toutes tailles confondues) sont plus grandes mais aussi plus productives. Elles distribuent plus de salaires et sont plus rentables, dégagant une marge brute plus élevée (Frontagné et Gaulier, 2008). Par

### 3 Part de salariés travaillant dans un établissement d'une PME exportatrice parmi les salariés des PME



Champ : Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales  
Source : Insee - Ficus, Clap, Lifi - 2011 - © Ign insee 2014

ailleurs, les entreprises de 10 salariés ou plus exportatrices innovent davantage que les autres (Besnard, 2014).

En Languedoc-Roussillon, comme en France, les PME qui exportent ont en moyenne plus de salariés que les entreprises qui n'exportent pas ; leur effectif est 4 fois plus important. Le salaire moyen par tête y est supérieur de 14 % en raison notamment d'une proportion de cadres plus forte : 12 % contre 6 % des effectifs. Leur chiffre d'affaires est six fois supérieur à celui des non exportatrices (figure 4).

### La première année d'export voit une augmentation sensible du chiffre d'affaire des entreprises

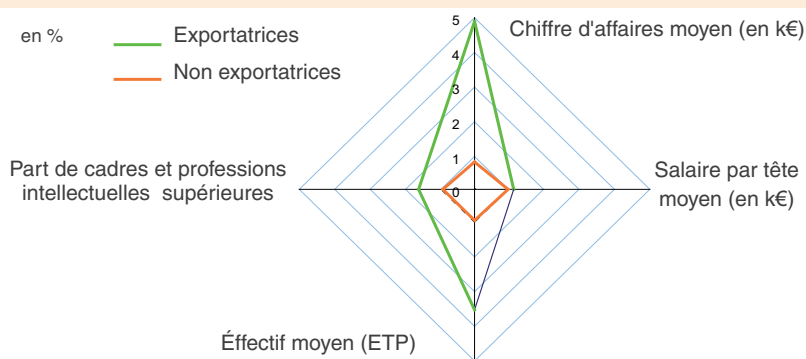
En Languedoc-Roussillon, les PME qui ont exporté pour la première fois en 2011 représentent 25 % des PME exportatrices, contre

20 % au plan national. La première année d'export permet d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires. Les primo-exportatrices réalisent 17 % de chiffre d'affaires en plus la première année d'exportation. Cette croissance est supérieure à celles des autres PME (figure 5).

Les PME exportatrices semblent avoir été plus sensibles à la crise de 2008 au regard de leur chiffre d'affaires, mais se sont redressées plus vite que les autres entreprises. Le chiffre d'affaires des PME non exportatrices a connu une légère inflexion au plus fort de la crise, puis une croissance nettement plus faible entre 2009 et 2011. Au sortir de la crise, les PME exportatrices connaissent la meilleure progression de leur chiffre d'affaires : + 14 % sur deux ans pour les exportatrices régulières et + 23 % pour les primo, contre + 8 % pour les non exportatrices.

Choix stratégique du chef d'entreprise, le passage à l'export, permet un développe-

### 4 Performances comparées des PME exportatrices et non exportatrices du Languedoc-Roussillon

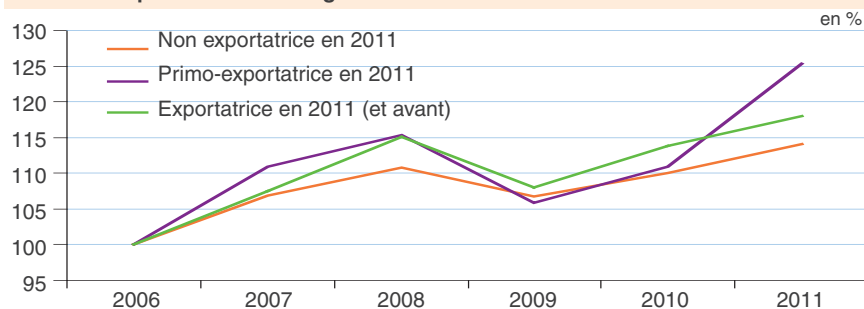


Note de lecture : Le radar permet de comparer les différences de performance entre les PME exportatrices et les non exportatrices selon 4 caractéristiques représentées par les branches qui ont des échelles différentes. Une unité représente la grandeur moyenne toutes entreprises confondues. Sur l'axe "chiffre d'affaires moyen", le chiffre d'affaires moyen des entreprises exportatrices est cinq fois supérieur à la moyenne.  
Champ : Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales  
Source : Insee - Ficus, Clap, Lifi - 2011

ment des marchés de l'entreprise et une meilleure productivité. Si actuellement, les PME les plus grandes sont davantage tournées vers l'export, l'enjeu du passage à l'export pour les petites PME est d'autant plus important qu'elles sont plus nombreuses dans la région.

Le Languedoc-Roussillon peut compter sur ses atouts dans l'industrie agro-alimentaire, mais d'autres secteurs, notamment industriels ou de services avec le développement des nouvelles technologies sont également un enjeu pour l'ouverture de l'économie régionale à l'international. ■

## 5 Évolution du chiffre d'affaires des PME exportatrices, primo-exportatrices et non exportatrices en Languedoc-Roussillon en 2011



Champ : Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales

Source : Insee - Ficus, Clap, Lifi - 2011

### La politique de la Région en faveur de l'export

La Région Languedoc-Roussillon affiche, dans son Schéma Régional de Développement Économique 2014-2020, l'ambition de poursuivre et d'approfondir ses actions en faveur du développement à l'international des entreprises implantées sur son territoire. Son objectif est certes d'augmenter le nombre d'entreprises ayant accès aux marchés internationaux mais surtout de pérenniser leur présence sur les marchés internationaux.

La Région apporte ainsi son soutien (conseil, logistique, finances...) à l'opérateur régional Sud de France Développement, en charge de l'accompagnement des entreprises dans leur volonté d'exporter. L'extension de la marque Sud de France, jusqu'à présent tournée vers les produits viticoles, agroalimentaires et le tourisme, permettra à de nouvelles entreprises de bénéficier d'accès facilités aux marchés étrangers (utilisation d'une marque porteuse, partage d'expériences, mise en réseau d'entreprises régionales, salons...).

Par ailleurs, dans la programmation des Fonds européens 2014-2020, la Région et l'État ont défini 7 domaines d'innovation prioritaires : « Grand et Petit cycle de l'eau », « Transition industrielle et énergétique », « Thérapies innovantes et ciblées - diagnostic », « Acquisition, traitement, visualisation des données numériques », « Productions et valorisations innovantes et durables des cultures méditerranéennes et tropicales », « Economie Littorale » et « Entrepreneuriat et innovation ».

Le Languedoc-Roussillon dispose, dans ces domaines, d'un important potentiel de croissance qui pourrait lui permettre de se positionner parmi les leaders européens.

Dans ces secteurs prioritaires, la Région confortera une stratégie internationale pour, d'une part valoriser à l'étranger les compétences de ses entreprises, d'autre part renforcer l'attractivité du territoire régional en attirant entreprises innovantes, centres de R&D et étudiants étrangers.

### Sources

Les sources mobilisées sur la période 2006-2011 sont : le Fichier Complet Unifié (Ficus) du Système Unifié des Statistiques d'Entreprises (Suse) pour les données financières, le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) pour le nombre de salariés, l'enquête sur les liaisons financières (Lifi) pour le critère d'autonomie, et la source Douanes pour la destination et le type de produit exporté sur un champ restreint.

### Définitions

**Export** : Une entreprise est dite exportatrice si elle a déclaré l'année considérée au moins 5 000 euros de chiffre d'affaires à l'export.

**Grandes exportatrices** : Parmi les entreprises exportatrices, on distingue quatre catégories : les entreprises peu ou moyenne exportatrices, c'est à dire qui réalisent respectivement moins de 2 % du CA et entre 2 et 10 % du CA à l'export, et les entreprises grandes et très grandes exportatrices, qui réalisent respectivement entre 10 % et 40 % du CA à l'export et plus de 40 % du CA à l'export ;

On constate par exemple que 45 % des PME exportatrices font plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export.

**Intensité à l'export** : Part du chiffre d'affaires réalisé à l'export.

**Métropolisation** : Processus de renforcement de la puissance des grandes métropoles par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement (économique, politique, culturel...) et de fonctions tertiaires supérieures. Elle conduit à des recompositions territoriales, tant au plan interne des ensembles urbains concernés que sur celui de leurs relations externes.

### Champ de l'étude

L'étude porte sur les Petites et Moyennes Entreprises (PME) mono ou quasi-mono régionales (au moins 80 % des effectifs salariés sont employés dans la région), indépendantes des groupes, ne bénéficiant pas de dispositions fiscales de simplification comptable et résidant en France métropolitaine.

Sont observées les PME mono ou quasi-mono régionales des secteurs marchands, c'est-à-dire :

- les entreprises de moins de 250 salariés, dont le CA est inférieur à 50 millions d'euros ou le total de bilan inférieur à 43 M€ (décret 2008-1354 du 18 décembre 2008) ;
- n'appartenant pas aux secteurs agriculture, énergie, activités financières, éducation, santé, administration et activités immobilières.

Insee Languedoc-Roussillon

274, allée Henri II  
de Montmorency  
34964 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :  
Francis Vennat

Rédaction en chef :  
Magalie Dinaucourt

ISSN 2416-9625  
© insee 2014

### Pour en savoir plus

- « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », X. Besnard, Insee Première N° 1521, octobre 2014
- « PME lorraines : largement ouvertes sur le marché extérieur », Économie lorraine N° 290, Insee Lorraine, juillet 2012
- « Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne », L. Frontagné et G. Gaulier, Conseil d'analyse économique, Les Rapports du Conseil d'analyse économique, décembre 2008
- « Exporter : une question de taille », J.L. Bricout, Economie et statistique, N° 244, Juin 1991

